

## NOS PRIORITÉS DOIVENT ÊTRE ABORDÉES

Lors de notre dernière rencontre avec Postes Canada, en présence des médiatrices et du médiateur, nous avons continué de discuter de diverses questions.

Nous avons soulevé qu'il fallait s'attaquer rapidement à nos questions prioritaires.

Nous avons continué d'insister sur la nécessité d'obtenir pour les FFRS un nombre d'heures garanti et le paiement de toutes les heures travaillées au taux approprié. Nous avons également indiqué qu'il est inacceptable que les FFRS soient tenus de trouver eux-mêmes quelqu'un pour les remplacer lorsqu'ils doivent s'absenter. Une telle responsabilité doit incomber à Postes Canada.

Pour l'unité urbaine, certaines des questions qui devront être abordées touchent l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires obligatoires sur son propre itinéraire, les niveaux d'effectifs du groupe 1, l'ajustement salarial des groupes 3 et 4, et la méthode de livraison à une liasse.

Le programme d'assurance-invalidité de courte durée (PAICD) devra aussi être abordé pour les deux unités de négociation.

Nous demeurons déterminés à protéger les droits de tous nos membres actuels et futurs à un régime de retraite à prestation déterminée.

## NOUS MÉRITONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

Nous réclamons les conditions de travail justes, équitables et sécuritaires que nous méritons. Seul un processus de négociation véritable, un droit fondamental pour tous les travailleurs et travailleuses, permettra d'atteindre cet objectif. Le STTP continue d'être engagé dans cette voie. La force et la solidarité envoient un signal fort et clair à Postes Canada qu'elle doit négocier et reconnaître nos droits.

## DEMEURONS UNIS ET SOLIDAIRES!



Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco  
Négociateur en chef – unité des FFRS

jl seph 225 / scfp 1979  
2015-2019 / Bulletin n°146